ABBADI LOC

Société à responsabilité limitée (SARL)

au capital social de 10000 €

58 Rue Andre Nouet 95330 Domont

RCS Pontoise 927869198

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 16/07/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »), ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 27 Rue du Pic Vert 60520 La Chapelle-en-Serval en remplacement de l'ancien siège social, situé au 58 Rue Andre Nouet 95330 Domont à compter du 16/07/2026.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 - Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Marwane Abbadi, Associé,



Adnane Abbadi, Associé,